

Réf: Dossier N° : 57225

## AVIS DE CONSTITUTION

### SOCIETE « PRESTON INTERNATIONAL »

Siège social : ABIDJAN - COCODY LOT 1163 ILOT 47 ANGRE 9ème  
Tranche, Non loin de l'immeuble CGK

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 26 Nov. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « PRESTON INTERNATIONAL » .

Objet: Le Conseil, la représentation des marques, le lobbying économique et financier, le transfert de technologie, l'intelligence économique, la recherche de financement, la prise de participation en capital risque, le montage financier, le négoce, l'intermédiation, l'import-export. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Mille (1000) Parts Sociales de Cinq Mille (5.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY LOT 1163 ILOT 47 ANGRE 9ème  
Tranche, Non loin de l'immeuble CGK

GERANT: Monsieur MOUNCHIVE NSANGOUE FREDDY MARTIAL.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-30553 du 27/11/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°27382 du 27/11/2018

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

